

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 25 mars 2020

20h00 / 21h15

Téléphonique

Membres présents :

OREGGIA Gérard	Président	Action Triathlon Provence
DROUAN Doris	Vice - Présidente	Triathlon Manosque
GIANNINI Véronique	Vice - Présidente	Stade Laurentin Triathlon
CHEVAL Christophe	Vice-président	Sardines Triathlon
CORDIER Yves	Vice-président	Olympic Nice Natation
MAILHES Thierry	Secrétaire général	Istres Sports Triathlon
BATTA Brice	Trésorier général	Aubagne Triathlon
BAUDET Robyn	Membre	Triathlon Team Brignoles
BERTOLINO Patricia	Membre	Istres Sports Triathlon
OREGGIA Isabelle	Membre	Action Triathlon Provence
DEFAUX Pascal	Membre	Six Fours Triathlon
PATRICE Jean - Michel	Membre	Monaco Tri Team

Membres excusés :

COPPOLA Annick	Vice - Présidente	VO3 Max Provence Triathlon
DELMAS Nadia	Secrétaire générale adjointe	Sardines Triathlon
MARTINEZ Cédric	Trésorier général adjoint	Cavaillon Triathlon Club
SEGABIOT VIATOR Annick	Membre	Avignon Le Pontet Triathlon
PAGANINI Mathieu	Membre	Vitrolles Triathlon
PIERRETON Emeric	Membre	Sardines Triathlon

Invités à titre consultatif :

NAVARRO Marine	Agent administratif et développement
FRANÇOIS-ENIMIE Sébastien	Responsable administratif et fonctionnement
PAOLI Vincent	Directeur
PETRICOLA Damien	Chargé de communication et marketing
SERRAPICA Raphaël	Conseiller technique de ligue

Plus du tiers des membres du conseil d'administration (CA) étant présent, Thierry MAILHES ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants et précise que Sébastien FRANCOIS – ENIMIE fera office de secrétaire de séance. Il présente alors l'ordre du jour :

1. COVID – 19 > Information fonctionnement ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon.
2. Questions diverses.

1. COVID – 19 > Information fonctionnement ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon.

Gérard OREGGIA fait part des mesures prises par la ligue Provence – Alpes – Côte d'Azur de triathlon suite à l'épidémie de COVID – 19.

- Suite à la réunion de la commission financière du lundi 16 mars 2020, il a été décidé qu'une partie du bénéfice de l'exercice 2019 (10000€) sera fléché en direction des organisateurs ayant annulé leurs manifestations suite à cette épidémie. Vincent PAOLI prendra contact avec eux au fur et à mesure de l'avancement du calendrier pour transmettre le protocole de demande d'aide. La commission financière se réunira au cours du mois de juin 2020 pour répartir l'enveloppe
- Pour anticiper les pertes financières suite à l'annulation des manifestations, il a été décidé d'annuler les actions suivantes pour la saison 2020 : stand événement running, réunion régionale médicale, regroupement groupes d'âges adultes, regroupement jeunes été, déplacement championnats de France Triathlon
De plus, les actions prévues au cours du mois d'avril 2020 sont également reportées ou annulées : class triathlon (report), regroupement jeunes hiver (annulation), certification formations BF5/BF4/UCC (report) ...
- Suite aux annonces gouvernementales du lundi 16 mars 2020, l'ensemble des salariés est depuis cette date en télétravail.

Suite à la baisse d'activité, l'ensemble des salariés est depuis le lundi 23 mars 2020 en activité partielle. Vincent PAOLI s'occupe des démarches auprès de l'état pour la prise en charge financière. Les salariés travaillent à compter de cette date 10h/sem., sauf Damien PETRICOLA 6H/sem. (contrat de 24h)
L'ensemble des réunions des organes de fonctionnements (commissions, CA, bureau exécutif) sont maintenues mais par conférences téléphoniques

- La commission d'arbitrage devra dès à présent travailler sur une réorganisation du calendrier du positionnement des arbitres suite aux différents reports des manifestations (entre la fin 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2020)
- La commission financière travaillera également sur une réflexion pour aider les organisateurs à repartir sur la mise en place de leurs évènements pour la saison 2021

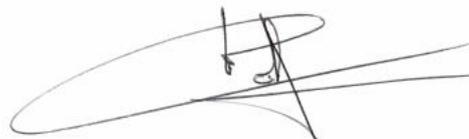
2. Questions diverses.

Gérard OREGGIA fait un point sur le conseil d'administration de la fédération française de triathlon (F.F.TRI.) du mardi 24 mars 2020.

- Il énumère les propositions qu'il a fait : redistribution partielle aux organisateurs des aides publiques non utilisées en 2020 (Jeux Olympiques ; Agence Nationale du Sport) et excédant compte de résultats 2019 F.F.TRI.
- Il fait un point sur les annulations et reports des épreuves nationales.
- Il précise que Mireille Ruelle a été nommée Présidente de la commission d'attribution des subventions de l'Agence Nationale du Sport.

Gérard OREGGIA – Président

Thierry MAILHES – Secrétaire général



Merci à nos partenaires !

